

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
17 mai 2011
Français
Original : arabe

**Lettre datée du 31 mai 2011, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent du Koweït
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la résolution 1973 (2011) du Conseil de sécurité, datée du 17 mars 2011, concernant la situation en Jamahiriya arabe libyenne.

. Je tiens à vous annoncer que le Koweït continue d'apporter une aide humanitaire au peuple libyen qui pâtit des événements qui surviennent à l'heure actuelle dans le pays, conformément au paragraphe 4 de la résolution susmentionnée en vue d'apporter un appui aux mesures prises pour protéger les populations et zones civiles menacées d'attaque en Jamahiriya arabe libyenne. À la date d'aujourd'hui, cette aide humanitaire se présente comme suit :

- Le Koweït a annoncé qu'il fournirait au Conseil de transition libyen une aide financière d'un montant de 180 millions de dollars. Cette aide humanitaire d'urgence aidera le peuple libyen à surmonter la crise humanitaire, ainsi que la crise qui touche leurs moyens de subsistance;
- Par l'intermédiaire de la Société koweïtienne du Croissant-Rouge, le Koweït a envoyé un troisième avion de secours transportant 20 tonnes de médicaments et de matériel médical pour satisfaire les besoins les plus urgents du peuple libyen;
- L'Équipe tunisienne de la Société koweïtienne du Croissant-Rouge qui se trouve sur le terrain continue de mener des opérations de secours et d'appliquer des programmes de secours humanitaires pour satisfaire les besoins des personnes déplacées à la frontière libyo-tunisienne et surveiller l'acheminement des secours aux personnes nécessiteuses s'y trouvant.

Le Koweït est disposé à fournir toute aide supplémentaire sur le plan humanitaire ou des secours à la population civile libyenne, conformément aux dispositions de la résolution 1973 (2011) du Conseil de sécurité. Il espère que les efforts internationaux qui sont déployés dans le cadre de cette résolution permettront de mettre un terme à l'effusion de sang et à cette situation tragique.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent
(Signé) Mansour Ayyad **Alotaibi**

